

Rapport d'activités 2020

Présenté à l'Assemblée générale Du 5 juin 2021 Moret-Loing-Orvanne

Nous connaître

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT SEINE-ET-MARNE.

Notre association loi de 1901, créée en 1972, est :

- agréée au titre de la protection de l'environnement
- habilitée à prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives environnementales.
- agréée Jeunesse et Education populaire
- agréée par l'académie de Créteil

France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne), anciennement connue sous le nom de Nature Environnement77, est affiliée à France Nature Environnement Île-de-France à l'échelon régional mais également à France Nature Environnement au niveau national.

COMMENT NOUS JOINDRE?

2: 01.64.71.03.78.⁴ : fne77@orange.fr

🖾 : Adresse postale : Hôtel de ville 2, rue Pasteur 77240 VERT-SAINT-DENIS

Nous rencontrer

Maison forestière de Bréviande, D 346, 77240 Vert-Saint-Denis

Située dans la forêt de Bréviande, la maison forestière est dans une enceinte close. Il est nécessaire de prendre un rendez-vous si vous désirez venir nous voir.

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 15h30, sauf le mercredi
Permanences
Secrétariat
Documentation

www.environnement77.fr. Un blog,si vous souhaitez suivre nos activités et l'actualité de notre réseau.

Une newsletter: « Regards 77 ».

Si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez être informé des actualités, cette lettre peut vous être adressée.

Un centre de ressources : les données disponibles sont centralisées et restituées à l'ensemble de nos membres.

La documentation au local est à la disposition du public.

Avec ses 3 salles de réunion, la Maison forestière peut accueillir des réunions, des formations...

Une petite salle pour 6 personnes Une moyenne pour 15/20 personnes Une grande pour 20/25 personnes

France Nature Environnement Seine-et-Marne, tête de réseau :

En 2020 nous fédérions :

59 adhésions individuelles, dont 4 nouvelles personnes.

46 adhésions associatives, dont 2 nouvelles associations.

(Liste des associations en annexe)

Soit 2596 personnes fédérées au sein de France Nature Environnement Seine-et-Marne (FNE Seine-et-Marne)

Données administratives au 31/12/2020

Siège social : Mairie de Vert-Saint-Denis, 2 rue Pasteur, 77240 VERT-SAINT-DENIS.

Déclaration en Préfecture : 25 janvier 1972. Journal Officiel de la République Française 5 février 1972

Dernière modification des statuts : 9 février 2019. Dernière modification au journal officiel du 1^{er} avril 2017.

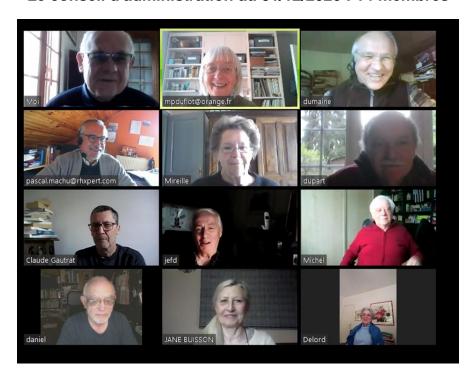
France Nature Environnement Seine-et-Marne est :

- Agréée protection de l'environnement. Agrément renouvelé par arrêté préfectoral n° 2017/CS/116 du 5 septembre 2017
- Habilitée à être désignée pour prendre part au débat sur l'environnement au sein de certaines instances consultatives. Habilitation renouvelée par arrêté préfectoral 2017/CS/117 du 5 septembre 2017
- Agréée Jeunesse et d'Education populaire sous le n°77 06 472 J (AP n° 06 JS 97-1020 du 23 novembre 2006)
- Agréée par l'Académie de Créteil à compter du 1^{er} avril 2019

Dernière Assemblée Générale ordinaire : 8 février 2020 à Vaires-sur-Marne.

Notre fonctionnement

Le conseil d'administration au 31/12/2020 : 14 membres



Composition:

Bureau

Bernard BRUNEAU, président Marie-Paule DUFLOT, secrétaire Pascal MACHU, vice-président Claude GAUTRAT, vice-président Martine TURGIS, trésorière (a succédé à Michel SAINT-MARTIN et Gérard DUMAINE)

Administrateurs

Louis-Marie BARNIER
Jane BUISSON
Brigitte DELORD
Jean-François DUPONT
Yvon DUPART
Mireille LOPEZ
Michel PELLERIN
Patrice PRIN
Daniel SALOMON

Réunions du Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois aux dates suivantes :

28 janvier 2020	3 mars 2020	30 avril 2020 (visio)	4 juin 2020 (visio)
22 septembre 2020	12 novembre 2020 (visio)	8 décembre 2020 (visio)	
(visio)			

Réunions du Bureau :

Le bureau s'est réuni 4 fois, les :

21 janvier 2020 15 mai 2020 8 septembre 2020 24 novembre 2020

Les salariées

Notre assistante de direction chargée de la vie associative assure le fonctionnement administratif de l'association et les relations avec les adhérents individuels et associatifs. Son poste correspond à un 4/7 de temps plein. Travaillant seule, son travail a été maintenu pendant toute la durée de l'année 2020.

Notre « animatrice Nature Environnement », engagée en décembre 2015 nous a quitté le 14 août 2020 pour aller s'installer en province. Au vu de la crise sanitaire qui durait déjà depuis plusieurs mois et l'avait déjà contrainte à une période de chômage partiel, il a été décidé de ne pas la remplacer tout de suite. L'une de nos adhérentes, spécialisée dans le domaine des animations de défense environnementale, a ensuite pris le relais pour assurer nos animations durant les périodes de déconfinement. Auto-entrepreneuse, elle exerce à titre de prestataire de service en suivant notre projet pédagogique et en utilisant notre matériel.

Une plaquette exposant le projet pédagogique est à la disposition de tous.

Nos financements

Nous avons reçu en subvention pour l'année 2020 :

- 5 000€ de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie)
- 7 800€ du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative)
- 1 800€ du Département de Seine-et-Marne pour la promotion des actions de lutte contre les dépôts sauvages de déchets
- 500€ de la ville de Vert-Saint-Denis
- 6 050€ de l'AFB (Agence Française pour la Biodiversité) pour soutenir la mise en œuvre du projet « Handi'Cap sur la Biodiversité » et sa traduction dans les espaces « Nature » du Congrès Mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature à Marseille (prévu en juin 2020, reporté à 2021)
- 1 500€ de la Ville de Montereau-Fault-Yonne pour permettre l'organisation d'un jeu coopératif intitulé « Où vit ce poisson »
- 600€ de la ville de Les Marêts

Nos outils de communication

Le bulletin d'information : « Regards 77 »

Cette lettre d'information avec ses dossiers « de fond » s'adresse à un public assez large d'adhérents et d'élus en abordant les questions des enjeux environnementaux de la Seine-et-Marne. Il s'agit d'informations sur des sujets sensibles, des dossiers en cours, des évènements qui se sont déroulés dans notre département.

Les adhérents individuels et associatifs peuvent contribuer à l'élaboration de « Regards 77 » en présentant leur association, en proposant des articles, des suggestions, des observations, des transmissions d'expériences...

En 2020 cinq numéros ont été publiés, en janvier, avril, juillet, octobre et décembre. Certains articles portent sur des questions essentielles pour la Seine-et-Marne avec, à titre d'exemples :

- Comment mieux gérer ensemble le risque naturel d'inondation en Seine-et-Marne
- L'enquête publique sur le projet de nouveau terminal à Roissy T4
- La privatisation du groupe ADP
- Les coronapistes (ou possibilités de se déplacer à vélo pour respecter les distanciations sociales)
- Parc Napoléon et zone Natura 2000
- Crises sanitaires, écologiques, sociales, économiques
- L'enquête publique sur la Bassée
- Refusons l'extension de forages pétroliers Nonville
- Val Bréon 2, la suite mais pas la fin!

(Voir la liste des articles en annexe.)



Le Blog en 2020 : www.environnement77.fr

Plus orienté vers l'actualité et ouvert au grand public, le blog complète la lettre « Regards 77 ».

Le blog est également au service des associations adhérentes qui souhaitent faire paraître un article ou simplement envoyer un lien permettant d'accéder à un article. Il permet également de nous contacter directement.

Les sources d'information sont nombreuses et diverses. L'accès aux articles peut être effectué par ordre chronologique ou thématique.

Sont publiés:

- Les activités de nos adhérents avec les annonces de manifestations, de sorties, conférences, festivals...
- Des informations institutionnelles, avec les ordres du jour des Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST); des Commissions Départementales de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF); des enquêtes publiques.
- Des communiqués se rapportant à l'actualité environnementale, certains accompagnés de liens pour approfondir le sujet.

Quelques exemples d'articles :

- Plans Communaux de Sauvegarde en Seine-et-Marne
- Projet du nouveau terminal T4 à Roissy et crise sanitaire
- Enquête publique Casier pilote de la Bassée
- 4ème fête des Terres de Gonesse (et non au terminal 4)
- Non aux forages pétroliers à 4 km de la forêt de Fontainebleau
- Communiqués du Groupement Ecologique de Nemours et ses Environs

Le blog permet également de consulter « Regards 77 ».

Fréquentation du blog en 2020 : 10 445 pages vues et 6 082 visiteurs soit une moyenne de 1,7 page lue par visiteur.

Le magazine « Liaison »

Articles concernant la Seine-et-Marne parus dans le magazine « Liaison », publication de France Nature Environnement Île-de- France.

Exemples:

- Gérer l'eau et le dérèglement climatique
- Sensibilisation et éducation à la nature et à l'environnement à l'occasion des 5èmes rencontres de FNE IdF



NOTRE RÉSEAU

Participation de France Nature Environnement Seine-et-Marne aux actions de France Nature Environnement Île-de-France

Faisant partie du réseau, France Nature Environnement Seine-et-Marne assiste aux réunions statutaires.

Notre association collabore avec le service juridique de France Nature Environnement Île-de-France auprès duquel elle peut solliciter son aide pour engager des actions au tribunal.

Des membres de France Nature Environnement Seine-et-Marne ou d'associations adhérentes prennent part au nom de France Nature Environnement Île-de-France à des commissions de Seine-et-Marne.

Nous participons aussi à certaines journées thématiques telles que, cette année, la journée sur les pollutions lumineuses, celle sur la publicité, et à des discussions autour des chartes d'engagement relatives aux distances d'épandage de pesticides.

France Nature Environnement et nous

France Nature Environnement Seine-et-Marne transmet aux adhérents les lettres, les communiqués, les avis des différents réseaux.

Notre association assiste également à des journées organisées sur des thèmes particuliers même si elles ont été rares en 2020.

Exemples : Journées sur la méthanisation, les risques industriels, sur les enjeux énergétiques et la biodiversité.

Nos partenaires



L'ARB Île-de-France

Nous faisons partie du comité des partenaires de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) Île-de-France créée en 2018, au sein du collège associations et fédérations contribuant à la protection de l'environnement.

Aqui'Brie

Notre Président en est le trésorier. Il participe aux réunions du conseil d'administration, du bureau, à l'assemblée générale et aux travaux du forum.

Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais

Notre représentant était présent à l'assemblée générale du 29/04/2020.

Pro Natura Île-de-France

France Nature Environnement Seine-et-Marne collecte, auprès de ses adhérents, des dons destinés à être reversés à Pro Natura Île-de-France et y apporte un complément. Nous avons recu 260 € de dons et nous cotisons pour un montant de 520€.

GRAINE Île-de-France.

La SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) Île-de-France

France Nature Environnement Seine-et-Marne participe au Comité technique départemental de la SAFER de l'Île-de-France.

Nous y siégeons depuis le 1er janvier 2018 suite à l'application de la LAAAF (1) et de la modification des statuts de la SAFER Île-de-France qui a suivi. Cet organe consultatif donne son avis sur les opérations foncières concernant la Seine-et-Marne. Ces opérations doivent ensuite être validées par le conseil d'administration de la SAFER Île-de-France ;

Nous avons participé aux 6 réunions qui se sont déroulées en 2020.

(1) LAAAF: Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt)

Les actions de France Nature Environnement Seine-et-Marne

Auprès de nos adhérents

Dans la mesure du possible nous assistons aux assemblées générales de nos associations membres Nous étions ainsi présents à l'assemblée générale :

- De Vigilance Environnement
- De la Pie Verte Bio 77
- Du GABI

Nous avons organisé avec des associations locales et amies la Fête de la Nature à Bréviande le 11/10/2020.



En partenariat avec nos associations adhérentes nous avons soutenu les manifestations « Nous voulons des coquelicots » et la « Marche pour le climat » (14/03).



Nous étions présents

- À l'ouverture de l'écofestival du cinéma organisé par l'association Développement Durable Notre Avenir (DDNA)
- Aux rencontres techniques départementales sur le thème des zones humides pour la région nord et sud du département (09/10)

Les commissions

Par arrêté préfectoral 2017/CS/117 FNE Seine-et-Marne est habilitée pour prendre part au débat sur l'environnement dans le cadre de certaines instances consultatives départementales et participe à de nombreuses commissions. Elle y représente les intérêts des défenseurs de la nature et de la protection de l'environnement.

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et le Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST) se caractérisent par la fréquence de leurs réunions.

Le CoDERST (qui permet de prescrire des arrêts préfectoraux complémentaires liés au respect des conditions d'exploitation prescrites ou à des modifications du site), la CDPENAF (qui rend des avis au regard de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers) et les Commissions de Suivi de Sites (CSS) instances consultatives rattachées aux sites industriels, permettent d'avoir une vue complémentaire des problématiques de la Seine-et-Marne.

Pour avoir une idée du volume d'activité de chacune de ces trois commissions :

Le CoDERST:

Au cours des séances du CoDERST sont examinés les dossiers dont les risques sur l'environnement et la santé sont les plus élevés. Tous les dossiers étudiés en CoDERST font l'objet d'arrêtés préfectoraux soumis à l'approbation des membres. Pour l'année 2020, voici une liste non exhaustive des types de dossier étudiés : autorisation de prélèvement d'eau pour des forages d'irrigation, création de chambres funéraires, création d'entrepôts, autorisation de nouveaux puits de pétrole, modification d'ouvrages hydrauliques faisant obstacle au passage de la faune aquatique, prescriptions supplémentaires ou autorisation d'augmentation du volume de stockage de déchets, mises en demeure d'entreprises traitant des VHU (véhicules hors d'usage = "casse-auto"), autorisation d'élevages industriels, dépollution de sites industriels, chimie lourde, création de ZAC, etc,...

Nos 3 représentants sont les participants les plus actifs lors de ces réunions. Ils ont représenté FNE Seine et Marne aux 9 réunions du CoDERST, ont posé des questions et donné un avis sur chaque dossier.

Certaines thématiques sont développées dans le chapitre environnement industriel.

La CDPENAF:

Nos représentants ont assisté à 5 des 6 réunions de 2020 et ont donné pouvoir et consignes de vote à l'ANVL pour la 6ème. Beaucoup ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Une consultation électronique est venue compléter les réunions réalisées en présentiel ou en visioconférence. La majorité des dossiers a concerné des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des permis de construire pour des méthaniseurs, auxquels se sont ajoutés des schémas de cohérence territoriale (SCoT), des études préalables de compensation agricole des projets de parc photovoltaïques et un éolien, ainsi que des permis de construire pour de bâtiments agricoles.

On sent la volonté de la CDPENAF de nous soumettre pour avis la totalité des dossiers et des documents qui lui sont communiqués.

Les commissions de suivi de sites (CSS) :

11 commissions, sur les 19 dans lesquelles nous sommes nommés, se sont réunies en 2020, certaines plusieurs fois.

Nous avons été présents à 13 réunions.

Pas de CSS Fort de Vaujours, Suez Villeparisis, Veolia Claye-Souilly et ZI Mitry-compans en 2020.

Nombre de commissions départementales et comités dans lesquels un ou des représentants de FNE Seine-et-Marne sont nommés :

- 18 commissions préfectorales
- 11 commissions consultatives
- 19 Commissions de Suivi de Site
- 1 Commission locale de l'Environnement et de concertation (CLICEC)
- 3 commissions locales de l'Eau (CLE) pour l'élaboration des schémas d'aménagement et de Gestion des Eaux, (SAGE)
- 14 commissions Natura 2000. Nous représentons FNE Ile-de-France pour certaines d'entre elles.

Nombre de réunions auxquelles nous avons participé :

COMMISSIONS et COMITES	Réunions 2020		
CODERST	9		
CDNPS-Pub 1_carrières 1_			
faune sauvage captive 1_	7		
sites & paysages 3_nature 1			
Chasse et faune sauvage	1		
CSS	13		
CDPENAF	6		
CCSPL (CAMVS-Monthyon	3		
– Dammarie-Les-Lys)			
CDAC	2		
NATURA 2000	0		
CLE SAGE (2 Morin,	8		
Bassée, Yerres, Soignolles)	0		
SDAGE	0		
CCE (Roissy, Coulommiers)	2		
SAFER	6		
COMMISSIONS DIVERSES			
Liste aptitude CE 1-			
Commission conciliation			
documents d'urbanisme 1 -	9		
Copil forêt d'exception	3		
Fontainebleau 1 –L oi sur			
l'eau 1 - CDRNM 1 - CSPRT			
4			
TOTAL	66		

Certaines commissions font l'objet de réunions en pré-commissions où nous sommes présents également.

Globalement, en 2020 nous avons été représentés par une quarantaine de titulaires et suppléants dans 66 réunions.

Les actions de FNE Seine-et-Marne par thème

Rappelons les principaux pôles thématiques pilotés par les administrateurs : déchets, environnement industriel, santé et environnement, aménagement du territoire.

Les « déchets »

Décharges « sauvages »

Nous sommes attentifs et continuons à jouer notre rôle de lanceur d'alerte en informant les maires des décharges « sauvages » dont nous avons connaissance.

Déchets industriels

Veolia Monthyon (CSS 1/12/2020)

Cette décharge de déchets non dangereux (ordures ménagères et autres) devrait être transformée en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) (décharge gravats de bâtiments) pour recevoir les déchets du Grand Paris dont la concentration en sulfate est la plus importante). Pour ce faire l'industriel a vidé une alvéole et renvoyé les déchets par camions vers la décharge Veolia de Claye-Souilly.

Le dossier de demande d'exploitation d'une décharge ISDI va être déposé en 2021.

ECT Villeneuve-sous-Dammartin

Après avoir déjà autorisé ECT en 2014 à accepter des « terres naturelles » dites K3+, l'AP du 18 avril 2019 autorise cette entreprise à accepter des « terres naturelles » classées TN+. Il s'agit pour l'essentiel de terres excavées des travaux du Grand Paris Express. Ces terres présentent, suivant l'élément contrôlé, entre 1 à 18 fois plus que les critères d'entrée en ISDI : par exemple ces terres pourront contenir 5 fois plus de Sélénium, 16 fois plus de Molybdène ...Il s'agit ainsi de pouvoir mettre en décharge des terres qui ne peuvent être recyclées et qui ne peuvent être stockées en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) ou ISDD. Bien que ces K3+ ou TN+ soient stockées dans des casiers « spécialement » aménagés, les eaux superficielles pourraient être menacées par ces terres ainsi ramenées du sous-sol en surface, tandis qu'il n'est pas prévu de traiter les lixiviats.

En 2020 la préfecture a autorisé l'extension de la décharge de 56 hectares vers le sud, pour permettre de stocker un volume supplémentaire de plus de 11 millions de m3 de déchets inertes K3 et à prolonger l'autorisation de travail de nuit de 3 ans jusqu'au 31/12/2025.



ISDI Annet-sur-Marne

TERZEO

L'année 2020 a été témoin de peu d'évolution sur ce dossier. TEREOS n'a pas souhaité participer financièrement à la dépollution du sarcophage toujours pollué à l'arsenic tant que l'association MARNE maintiendrait son recours au tribunal administratif. Pourtant et pour rappel, un accord avait été signé entre TERZEO et TEREOS (Béghin Say) avec les bénédictions de la Préfecture de Seine et Marne pour financer la dépollution du sarcophage. Cela dit, la protection de l'environnement passe au second plan mais cela n'étonnera personne. Le refus de TEREOS pose problème à la Préfecture et elle s'active pour sortir de l'impasse. Après accord, s'il y a lieu, TERZEO annonce qu'il lui faudra 18 mois de traitement afin de venir à bout de cette sombre affaire. Cela veut dire qu'il n'y aura pas d'intrants issus de chantiers divers et variés déjà en portefeuille de TERZEO avant 2022.

Environnement industriel

Hydrocarbures

Mobilisation contre de nouveaux forages en hydrocarbure à Nonville

La société Bridgeoil a demandé l'autorisation d'ouverture de 10 nouveaux puits à Nonville et ses environs proches. Une mobilisation importante d'abord de la population locale, mais plus largement ensuite, a permis de montrer une opposition large, comme en témoignent les plus de 80 000 signatures sur la pétition électronique lancée par Environnement-Bocage-Gâtinais.

La pétition a été relayée par l'Association des maires ruraux de Seine-et-Marne, par des associations locales, régionales et nationales, par de nombreuses personnalités et par la presse locale et nationale. Prenant la suite de sa régie d'eau, la mairie de Paris s'est aussi prononcée contre le projet de forage.

Cette activité multiple s'est traduite par un avis défavorable du commissaire-enquêteur dans son avis rendu le 15 décembre 2020.

Logistique

FNE Seine et Marne a indiqué à la préfecture sa forte inquiétude concernant plusieurs entrepôts pour lesquels, compte-tenu de l'étendue ou de la géographie du site, les pompiers sont en situation d'incapacité opérationnelle, c'est-à-dire que si un feu se déclare, leurs lances ne sont pas assez puissantes pour éteindre l'incendie. C'est le cas de l'entrepôt d'environ 300 m de long sur 100m de large qui stocke des livres et du papier à Poincy.

Les entrepôts logistiques ont poursuivi en 2020 leur prolifération exponentielle, justifiant ainsi le titre de département « Eldorado de la logistique ».

Se vantant toujours d'être de taille XXL, et s'adaptant à leur manière au nouveau principe de « Zéro artificialisation nette » en vigueur, certains récupèrent en hauteur ce qu'ils concèdent comme emprise au sol : ainsi en est-il par exemple du nouvel entrepôt de la SCADIF/Leclerc dans le Parc A5 à Réau, dont les 45 mètres de hauteur ont nécessité une adaptation du PLU aimablement modifié par la commune...

La logistique colonise progressivement les emplacements de choix près des grandes voies routières et nœuds de communication, comme le récent projet Coliposte à Montereau sur le Jard.

Comme d'habitude, les enquêtes publiques suscitant les réactions des associations locales sont toujours conclues en faveur des entreprises, mirage des créations d'emplois en « cadeau ».

Une étude départementale a été réalisée, (suite à une décision de la CDPENAF du 8 septembre 2016 de "solliciter une étude sur les activités logistiques (localisation, taux de remplissage...) à l'échelle du département..."), mais ses résultats sont restés jusqu'à présent dans les tiroirs. FNE Seine-et-Marne a relancé fin 2020 le Conseil Départemental pour obtenir la publication de ce rapport.

Pendant que les norias de camions se multiplient, encombrent les routes et les villes et augmentent la pollution aux particules fines, rien n'est fait dans notre département pour développer le fret ferroviaire comme hypothèse alternative. Au contraire, comme le montre l'exemple du Parc A5 que l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart a bourré au maximum d'entrepôts, il n'y a plus de place réservée pour la création éventuelle d'une installation embranchée capable de constituer des wagons en convoi.

Nos décideurs départementaux n'ont pas entendu parler du Plan national gouvernemental de relance du fret ferroviaire, encore moins des recommandations dans ce sens de la Convention citoyenne pour le climat! Il serait temps qu'ils se réveillent et travaillent à une alternative adaptée aux enjeux du 21 ème siècle...Voilà un vaste champ d'action pour l'action associative à tous les niveaux.

Carrières

Terres du Grand Paris

Les terres extraites du sol et sous-sol de Paris, en raison des travaux du « Grand Paris » vont en partie être stockées ou enfouies en Seine-et-Marne. Nous sommes vigilants quant à la qualité de ces terres afin qu'elles soient compatibles avec les lieux choisis pour les stocker. Certains projets, s'ils se réalisent (bassines de la Bassée, etc, ...) retiennent plus particulièrement notre attention.

Energies renouvelables

L'observation de l'activité en CDPENAF pour l'année 2020 montre une montée en puissance des dossiers relatifs aux Energies Naturelles Renouvelables (ENR). La méthanisation a fait l'objet en commission d'un exposé présenté par CapMétha77 et la DDT.

Méthanisation



Ce sujet soulève de notre part de nombreuses interrogations et inquiétudes :

- * Si la DDT semble à priori favorable aux « petits méthaniseurs » locaux de type agricole, on s'aperçoit que certains augmentent au fil du temps leur capacité au risque de faire surgir un jour d'importantes unités de production, d'autant qu'il est question de favoriser en matière de subvention les plus grosses installations d'une part et que d'autre part le statut juridique prévoit que le « capital soit détenu majoritairement par des exploitants agricoles » laissant la porte ouverte à d'autres partenaires.
- * L'impact des digestats sur les sols à long terme nous interpelle. Question sans réponse à ce jour.
- * La distance d'éloignement préconisée de 50m des habitations nous paraît inadaptée.
- * Les cultures intermédiaires à valeur énergétique (CIVE) pourraient avoir d'autres usages comme l'alimentation du bétail et ne risquent-elles pas par leur multiplication pour fournir des intrants et en augmentant la rotation des cultures d'appauvrir le sol ?
- * L'émanation d'odeurs notamment lors d'incidents de fonctionnement.
- * La surveillance des installations, relève de l'exploitant. Mais quelle formation a-t-il recu?
- * Pour terminer un méthaniseur n'est pas à l'abri d'un incendie, d'une explosion ou d'un débordement de cuve comme en attestent divers articles de presse.

Lors des séances de la CDPENAF, les dossiers en 2020 n'ont porté que sur les méthaniseurs de type agricole.

Nous demandons la nature des intrants, leur tonnage, leur localisation ainsi que celle de l'épandage des digestats (avec une carte) afin que le gain des émissions ne soit pas nul en raison des kilomètres parcourus par les camions et que les nuisances soient moindres.

A travers nos interventions, nous souhaitons que les installations soient mieux encadrées, plus «vertueuses» et qu'elles passent d'un régime de simple déclaration à un régime d'enregistrement même pour un tonnage inférieur à 30t/jour.

Eolien

Une seule demande d'extension de parc éolien a été formulée en CDPENAF pour 2020 (Gâtinais III Arville).

Mais l'éolien s'est développé surtout dans la région du Gâtinais. Citons les Parcs du Gâtinais I et III près d'Arville ; Energie du Gâtinais II à Mondreville et Gironville.

S'ajoutent les parcs présents dans le Loiret.

Certains parcs sont accordés mais non raccordés d'autres sont encore à l'étude
Ces installations sont classées ICPE rubrique 2980. Elles sont soumises au régime de l'autorisation.
L'arrêté du 22 juin 2020 impose le démantèlement des fondations et donne un objectif de traitement pour les déchets de démolition et de démantèlement. Ce qui est un net progrès

Nous sommes très attentifs au démantèlement et à l'étude d'impact envers l'avifaune et les chiroptères ainsi que leur suivi. L'effet « cumulatif » de ces parcs engage une autre observation. Il s'agit de la modification du paysage avec un effet de « rapetissement » des villages, comme le fait remarquer la MRAe (Mission Régionale de l'Autorité Environnementale).

Photovoltaïque



Nous avons eu à examiner deux demandes d'installations photovoltaïques au sol en 2020 (Brie-Comte-Robert ; St Germain-Laxis).

Or selon les orientations réglementaires du SDRIF (Ch. 3 Les espaces agricoles-page 39) les installations photovoltaïques au sol sont interdites dans les espaces agricoles.

Trois remarques:

- Pour être compatible avec le SDRIF ces projets mériteraient un indice particulier correspondant à un changement de zonage du PLU.
- Nous risquons d'aller vers une dérive. Favoriser ce type de projet c'est accorder une autorisation de parc photovoltaïque dès lors que le terrain n'est pas remis en état (merlons, carrières, décharges.....) avec une perte de terres agricoles ou naturelles.
- Par ailleurs dans la mesure où le terrain peut accepter de l'agriculture, les friches et délaissés agricoles ne sont pas recevables pour notre association sauf s'il est démontré que les sites concernés sont impropres à toute activité agricole.

Une installation a été implantée à Annet-sur-Marne (17Mwc).

Plusieurs autres projets sont prévus en Seine-et-Marne : Grandpuits (27Mwc), Courtry, Villeparisis. Les communautés d'agglomération et leurs communes intègrent dans leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et dans des Contrats de Transition Ecologique (CTE) des projets photovoltaïques : citons Boissise-la-Bertrand. A ce jour, ces projets prennent place sur des terrains difficilement valorisables : ancienne friche industrielle, ancienne, carrière, ancien centre de stockage de déchets.

Centres VHU

Nous continuons à avoir en Seine et Marne des centres de traitement de VHU (véhicules hors d'usage) qui ne sont pas en conformité avec la législation et sont responsables de pollutions des sols. Un cas particulièrement choquant, pour lequel FNE Seine et Marne a protesté : à Chaumes en Brie, la société Recycle Auto Pièces a fait l'objet d'un AP d'enregistrement pour une installation traitant 4000 VHU par an sur 7100 m2 auparavant en zone agricole avant la modification de son PLU, alors que ladite société exploite à quelques centaines de mètres de là, sur la commune voisine de Verneuil l'étang un autre site pour lequel ont été émises 4 mises en demeure en 2016, 2017, avril 2020 et juin 2020.

Modifications de sites SEVESO seuil haut

Deux sites vont très probablement subir d'importantes modifications.

- La raffinerie de Grandpuits va fermer et envisage une modification très importante de ses activités. Sur les sols pollués qui ne peuvent plus reprendre une activité agricole, il est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques et la mise en place d'une installation de dépolymérisation des matières plastiques pour les transformer en carburants. Un projet qui peut apparaître vertueux mais FNE Seine et Marne se méfie du greenwashing.
- La SICA de Gouaix (engrais) : il est prévu fin 2021 la fermeture du site ou sa reprise par un autre gestionnaire. Les bâtiments sont anciens et les toitures en fibrociment (amiante). FNE Seine et Marne a posé la question de la dépollution du site incluant son désamiantage.

Elevage de poules pondeuses à Courchamp

Il s'agit de doubler l'élevage en plein air de 30 000 poules pondeuses qui existe depuis 2 ans en passant à 60 000 poules. Ce type d'élevage est un progrès par rapport à l'élevage en cage, mais, la nuit, il y a 15 poules par mètre-carré, réparties sur 3 étages dans le bâtiment. Les enjeux environnementaux, sanitaires et technologiques font que ce type d'élevage est soumis à enregistrement. Il semblerait que des projets semblables vont se développer dans le Provinois. La concentration géographique de ces installations crée de grandes inquiétudes.

Exploitation illégale à Sivry-Courtry

La SEEC exerce des activités de traitements de déchets dangereux relevant du régime ICPE sans autorisation. Aucun respect des réglementations. Cet exploitant avait pourtant été l'objet d'une mise en demeure en mars 2019 suite à brûlage de déchets mais n'a pas fait ce que la DRIEE lui avait demandé.

Un incendie important a eu lieu le 18 juillet 2020 qui a nécessité l'intervention de plusieurs casernes de pompiers. Une importante pollution des sols par des produits toxiques en a résulté. La DRIEE a imposé la cessation définitive du fonctionnement des installations, la suppression de la totalité des installations du site, la remise en état des lieux ainsi que des amendes. Il serait intéressant de connaître la décision du tribunal pénal.

Santé et environnement

Nuisances aériennes

Le projet de Terminal T4 de Roissy en question

Aéroport de Paris (ADP) avait depuis plusieurs années un projet de nouveau terminal à Roissy, en prévision d'un trafic de voyageurs anticipé mirobolant. La crise sanitaire a repoussé pour l'instant ce projet catastrophique, mais il a fallu que le mouvement associatif aide un peu ADP à se rendre à l'évidence : L'enquête publique sur le projet de T4 avait dans un premier temps été maintenue, FNE Seine-et-Marne comme beaucoup d'autres associations s'y est opposée par un communiqué de presse en avril. En mai, FNE Seine-et-Marne s'est associée à 15 autres organisations pour déposer un recours en contentieux contre le SCOT de Roissy-Pays de France, incluant ce projet de Terminal.

Enfin, samedi 3 octobre, à l'appel de plusieurs associations nationales, 2000 personnes ont «marché sur les aéroports» dans 18 villes en France (Paris, Toulouse, Nantes, Lille, Marseille....).

Objectif: dénoncer les conséquences désastreuses du trafic aérien sur le climat comme sur la santé des populations, réclamer la réduction du trafic aérien, l'abandon des extensions d'aéroports comme le demandait la Convention Citoyenne pour le Climat. A Roissy, près de 350 militants ont réussi une double action avec un rassemblement dans le terminal et une intrusion sur le tarmac. Cette initiative a rassemblé de nombreuses associations: Collectif Non au Terminal 4 (FNE Seine-et-Marne en fait partie), ADVOCNAR, France Nature Environnement IDF, cette action a été relayée par FNE Seine-et-Marne.

ADP a annoncé quelques temps après suspendre son projet pour un temps indéterminé, au vu de l'impact de la crise sanitaire, mais la vigilance reste de mise...

Qualité de l'eau

Conseil Territorial de Santé dédié à la santé environnementale

Le problème des alimentations en eau « potable » non conforme aux normes dans plusieurs communes de Seine et Marne n'est pas encore complètement résolu, et de nouvelles canalisations sont en cours de réalisation afin de réaliser un « maillage ». On mélange des eaux non conformes avec des eaux de bonne qualité afin d'obtenir après mélange des eaux conformes. Est-ce que cette technique sera viable à long terme ? Oui si nos pratiques agricoles changent ! Une inquiétude : Le maillage du Provinois puise une grande partie de son eau dans la Bassée, c'est-à-dire à proximité de la Seine, mais il a été retrouvé du tritium dans l'eau de la Seine. FNE Seine et Marne a posé la question, sans réponse, de savoir d'où vient ce tritium et ce qui se passerait concernant l'approvisionnement en eau potable en cas d'incident ou d'accident sur la centrale de Nogent.

Qualité de l'air

Etude de zone nord-ouest 77

C'est la DRIEE qui est en charge de ce dossier.

Pas de réunions en 2020.

Les zones les plus impactées par la pollution (air, eau, sols) et par le bruit pourraient faire l'objet d'investigations particulières à condition de trouver les fonds nécessaires auprès de l'Etat, des collectivités et des industriels comme dans les Yvelines (Etude de Zone Vallée de Seine).

Aménagement du territoire

Aménagements de la Bassée

L'enquête publique sur le projet de « Casier pilote » pour écrêter les crues de la Seine s'est tenue en juillet 2020. FNE Seine-et-Marne et FNE Ile-de-France ont déposé des contributions et une proposition alternative de dispositifs d'inondations naturelles. Proposition rejetée, la commission d'enquête a rendu un avis favorable sans réserves. Des recours sont à l'étude.

L'enquête publique pour le projet de mise à grand gabarit de la Seine, porté par VNF devrait avoir lieu début 2021.

PNR Brie et deux Morin

Le projet a reçu le 11 septembre 2020 de la part du Préfet de Région un avis d'opportunité favorable, sous réserve de tenir compte de plusieurs recommandations, notamment émises par le Conseil national de protection de la nature (CNPN) et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF).

A la suite de cet avis, le Conseil régional Île-de-France a, par sa **délibération du 24 septembre 2020** votée à l'unanimité, décidé de prescrire l'élaboration de la charte du futur Parc portant sur le territoire de 82 communes. C'est une avancée majeure dans le processus de création du 5ème PNR francilien, combat mené depuis 27 ans par les associations.

La charte devra présenter les mesures à mettre en œuvre dans les 15 prochaines années pour atteindre les objectifs fixés visant à la préservation et à la valorisation de cet espace naturel et culturel, notamment face à la pression urbaine, et à l'affirmation de son identité de « campagne remarquable » en Île-de-France.

Les associations attendent avec impatience que le syndicat mixte d'études et de préfiguration (SMEP) démarre cette étape essentielle vers le classement que constitue sa rédaction et espèrent que seront mises à profit les réflexions déjà menées sur le sujet, en particulier par le conseil local de développement (CLD) composé d'habitants et autres acteurs du territoire.



<u>Urbanisme</u>

Rappelons que les associations locales adhérentes peuvent bénéficier de l'agrément de FNE Seineet-Marne pour demander à être désignées lors de l'élaboration de documents d'urbanisme. Elles peuvent ainsi faire état de leurs observations et avoir connaissance du dossier en amont des décisions qui seront actées.

Dossiers étudiés en CDPENAF :

Nous avons plus particulièrement travaillé sur le SCoT du Grand Provinois. Et sur

14 Plans locaux d'urbanisme (PLU)

17 Permis de construire des méthaniseurs

2 projets de sites photovoltaïques

1 projet de site éolien

3 études préalables - Compensation agricole

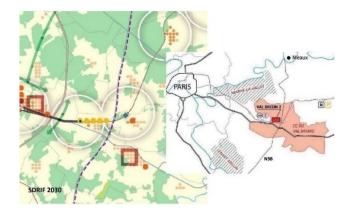
Projet de ZAC du quartier de la Grande Plaine à Nangis

L'urbanisation proposée est disproportionnée avec les besoins et 2 sites SEVESO seuil haut sont situés à proximité, sur la commune voisine. FNE Seine et Marne a exprimé en CoDERST son étonnement de constater que le PPI des sites Seveso n'inclut pas la commune de Nangis qui est plus proche des sites dangereux que certaines autres communes incluses dans le PPI!!



Entourées de rouge, les communes incluses dans le PPI. Nangis n'y est pas. Coloriées, les communes incluses dans le PPI.

Val Bréon 2 (Châtres, Les Chapelles-Bourbon)



Ce projet de bétonisation de terres agricoles portant sur 150 ha est recensé parmi les menaces de dégradation de l'environnement par les <u>Sentinelles de la Nature</u> (France Nature Environnement)

Voir la fiche de signalement de ce projet consommateur de terres agricoles.

Alors que l'ouverture à l'urbanisation des terres agricoles concernées est contraire aux prescriptions du SDRIF* 2030, la communauté de communes du Val Briard s'entête à vouloir les artificialiser pour les transformer en zone d'activités.

*Schéma directeur de la région Île-de-France

Cinq pastilles jaunes "d'urbanisation conditionnelle" figurent au niveau du Val Bréon sur la carte de destination des territoires du SDRIF "Île-de-France 2030" adopté fin 2013. Le Conseil régional en a alors fortement limité la portée en conditionnant l'urbanisation de ces 125 ha à la réalisation, peu probable, d'une gare RER. Bien qu'aucune gare RER ne figure dans les programmes de la SNCF et d'Île-de-France Mobilités, la Communauté de Communes (CC) du Val Briard persiste dans sa volonté d'urbanisation. Après avoir acquis 150 ha de terres agricoles en juin 2018, elle a lancé, en janvier 2019 une opération d'aménagement d'initiative publique (OAIP) "Val Bréon 2", accompagnée d'une concertation préalable, en missionnant Aménagement 77 de son pilotage.

Une ferme opposition à ce projet y a été exprimée au nom de FNE Seine-et-Marne. En particulier, a été mis en avant l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN), conforté par l'instruction du Gouvernement du 29 juillet 2019 relative à l'engagement de l'État en faveur d'une gestion économe de l'espace.

Le conseil communautaire a approuvé à l'unanimité le 21 juillet 2020 « les conclusions du rapport tirant le bilan de la concertation » organisée dans le cadre de l'OAIP. Nulle trace des interventions critiques qui se sont manifestées au cours des trois réunions publiques organisées. FNE Seine-et-Marne demande publication d'un réel bilan de la concertation, et comme elle, le **Collectif Stop Val Béton** prônant un *projet 100 % agricole* est désormais également très activement mobilisé contre ce projet consommateur de terres agricoles. Le scandale de l'achat des terres et l'incohérence du projet avec les déclarations gouvernementales suite à la Convention Citoyenne pour le Climat ont fait l'objet des flèches du Canard Enchaîné de septembre 2020 dans son article « **Les bétonneurs en campagne en Seine-et-Marne** ».



Publicité

Deux règlements de publicité ont été soumis en consultation sur l'année 2020 (Torcy et Lésigny), pour un simple vote électronique sans qu'ait eu lieu d'audio ou de visioconférence. Même si l'ensemble des remarques est transmis aux participants on ne peut que regretter la dynamique des échanges dans une même temporalité.

Contre toute attente la commission publicité chargée d'étudier les règlements locaux de publicité est très technique et demande un examen minutieux et attentif des dossiers.

N'ayant pas pour objet le contenu des messages, l'étude porte sur les dispositifs nombreux et variés. Aux dispositifs publicitaires s'ajoutent les enseignes.

Il est nécessaire pour chaque zone déterminée d'inventorier tous les aspects des différentes installations : les surfaces et hauteurs selon le lieu d'implantation (zonage), leur densité, leur position (toiture, clôture, murs façade...), les modes de pose (scellés, posés au sol ou au accrochés aux murs), la nature de l'éclairage etc.

Il n'est pas question de reprendre ici toutes nos remarques, en résumé, nous cherchons à faire décroître le nombre et la surface des dispositifs et à diminuer la pollution lumineuse.

Les actions en justice

Affaires jugées en 2020 :

Au pénal.

Simonot : pollution du site et non-respect des normes, des mises en demeures...reconnu coupable et condamné. L'audience en appel du 28 septembre 2020 a confirmé le premier jugement.

Au Tribunal administratif.

Le recours contre le permis de construire du projet des Effaneaux a été rejeté.

Le recours contre le permis de construire de la plateforme logistique de Fouju a été rejeté (plainte conjointe avec la commune de Crisenoy).

Dossiers en attente de jugement:

Au pénal.

Siadis, Mitrychem, Poulalion

Feux volontaires à Mareuil-les-Meaux, plainte conjointe avec l'association locale.

WIPELEC à Meaux : pollution, mise en danger de la vie d'autrui, non-respect des règles environnementales et de sécurité, des mises en demeures...

Rapport d'Activité 2020 : Sensibilisation et Éducation à l'Environnement

L'année 2020 a été très perturbée par la situation sanitaire, plus particulièrement par la fermeture des écoles au printemps.

I. Les interventions pédagogiques

- A) Les interventions « scolaires » et « extrascolaires »
- B) Partenariat avec les structures d'accueil de personnes en situation de handicap

II. Les manifestations grand public

III. Les ateliers familles



I. Les interventions pédagogiques

Nous avons conçu et réalisé des animations pédagogiques à destination des écoles, des accueils de loisirs, des centres sociaux... Ces animations ont pour objectif d'apprendre à observer le monde qui nous entoure pour mieux le respecter et le protéger. Par des approches pédagogiques et ludiques nous abordons différentes thématiques telles que la faune, la flore et leurs écosystèmes, l'eau et les déchets.

Nous proposons 8 thématiques :

- 1. Les lutins (faune/flore)
- 2. Les oiseaux
- 3. Les petites bêtes
- 4. Les arbres et la forêt
- 5. Les cycles de l'eau (naturel et domestique)
- 6. La mare et la rivière
- 7. Les déchets
- 8. Le jardin

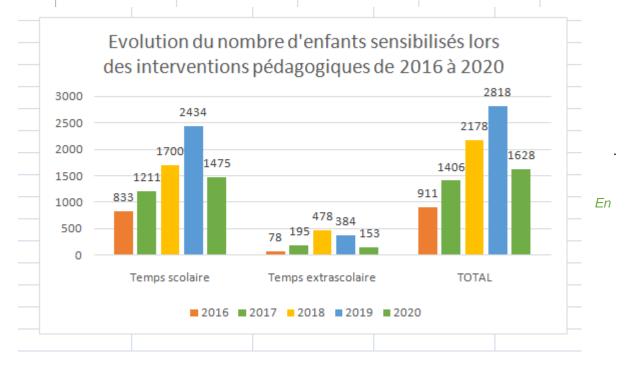
Nous intervenons en milieux :

- **scolaire**, principalement auprès des élèves maternelles et élémentaires mais aussi ponctuellement auprès des collégiens et des lycéens.
- extrascolaire, les mercredis et/ou pendant les vacances scolaires, dans les centres sociaux, les accueils de loisirs et dans les structures d'accueil de personnes en situation de handicap.

A) Les interventions « scolaires » et « extrascolaires ».

Cette année nous sommes intervenus essentiellement dans des écoles élémentaires et des écoles maternelles. Des interventions ont également eu lieu dans des collèges. Au total 1475 élèves ont été sensibilisés, soit une diminution de 43% par rapport à 2019. Cette diminution est totalement liée à la fermeture des écoles lors du confinement du printemps 2020. Pour les mêmes raisons les animations extrascolaires ont diminué de 60% entre 2019 et 2020.

Evolution du nombre d'enfants sensibilisés					
	Tanana analaina		TOTAL		
	Temps scolaire	emps extrascolain	TOTAL		
2016	833	78	911		
2017	1211	195	1406		
2018	1700	478	2178		
2019	2434	384	2818		
2020	1475	153	1628		
	6178	1135	7313		



B) Partenariat avec les structures d'accueil de personnes en situation de handicap

Parce que nous voulons que la nature soit accessible à tous, nous avons conçu un projet d'animation, intitulé « Handi'Cap sur la Biodiversité ». L'objectif de ce projet, à destination des structures d'accueil des personnes en situation de handicap est de permettre aux enfants et adultes touchés par un handicap moteur, sensoriel ou mental de découvrir la biodiversité qui l'entoure et d'être acteur de sa préservation. Nos animations sont proposées sous la forme d'une « promenade » ou d'un « atelier ».

Ce projet a été soumis et retenu dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Il sera en partie financé par l'Agence Française de la Biodiversité et présenté au Congrès mondial de la nature de l'UICN prévu lieu à Marseille en juin 2020 puis reporté en septembre 2021. (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)

En 2020 nous avons réalisé des animations tests auprès de jeunes adultes en situation de handicaps mentaux (autisme, trisomie) avec l'organisme ELAN 2 de Cesson. Résultats très positifs, les participants se motivent au-delà de nos attentes.

II. Les manifestations grand public

Les manifestations grand public sont des événements à destination des familles, des salariés... Ces manifestations se présentent sous la forme de stands ou d'ateliers.

Les stands

Lors des stands, les participants sont de passage. Nous présentons notre association, nous répondons aux diverses questions et nous proposons une courte animation accessible pour les enfants et leurs parents.

Cette année, en raison de la situation sanitaire, seules deux manifestations ont eu lieu :

- La fête de la nature le 11 octobre 2020. Pour la 4^{ème} année consécutive, FNE Seine-et-Marne s'est associée à des associations locales. De nombreux visiteurs (environ 250) ont pu profiter des animations gratuites avec un strict respect des gestes barrières.
- Aussi dans le cadre de la fête de la nature : les 9, 10 et 11 octobre, en collaboration avec l'aquario club de Montereau présentation et test du « jeu poissons » (40 participants)

III. Les ateliers familles

Depuis 2016, nous proposons des ateliers à destination des familles afin de découvrir la nature en s'amusant, de créer des moments de partage entre les parents et les enfants et de susciter l'éveil et la curiosité. Ces ateliers ont lieu un dimanche après-midi par mois à la maison forestière de Bréviande, située à Vert-Saint-Denis. Ils sont axés sur la découverte de la faune et de la flore mais également sur l'art et la nature. Toujours en raison de la crise sanitaire, 3 ateliers familles sur 6 ont été réalisés.

Dimanche 02 Février 2020 : Petites bêtes du sol=>9A + 10E = 19personnes

Observons les petites bêtes qui se cachent dans le sol.

Objectifs:

- Définir les caractéristiques d'une petite bête
- Apprendre à les prélever et les observer sans les blesser
- Identifier quelques petites bêtes communes
- Comprendre leurs rôles

Déroulé :

Après avoir présenté les différentes familles d'invertébrés (vers, gastéropode, insecte...), les familles ont construit un « aspirateur » pour prélever les petites bêtes présentes dans la litière forestière. Puis elles les ont observées sous les loupes binoculaires.

Samedi 07 Mars 2020 : Nuit de la Chouette=>11A + 12E = 23personnes

Découvrons le contenu d'une pelote de rejection

Objectifs:

- Définir les caractéristiques d'une chouette et du hibou
- Identifier quelques chouettes et hiboux communs
- Décortiquer une pelote de rejection
- Ecouter leurs chants

Déroulé :

Après avoir présenté les caractéristiques générales des rapaces nocturnes, nous avons identifié quelques chouettes et hiboux communs de nos régions. Puis chaque famille a disséqué une pelote de rejection et découvert son contenu. Les familles ont pu observer les différents os présents dans la pelote et identifié le nom du squelette (Campagnols et Musaraignes).

Dimanche 05 Avril, Dimanche 03 Mai et Dimanche 07 Juin 2020, Les ateliers ont été annulés à cause du coronavirus. Des documents, essentiellement des jeux, ont été envoyés par mail.

Dimanche 05 Juillet : *Jeux de nature*=>5**A** + **6E** = **11personnes**Jouons à des jeux de société à partir des éléments de la nature
Objectifs :

- Créer et jouer à partir des éléments naturels

Déroulé :

Lors d'une promenade, les familles ont collecté des feuilles, du bois.... A partir de ces éléments, nous avons créé et jouer au puissance 4, à l'awalé et au mémory nature.

Annexe 1: Regards 77

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 15 - Janvier 2020

- Assemblée générale de France Nature Environnement Seine-et-Marne
- Regards...sur la Seine-et-Marne
- Comment mieux gérer ensemble le risque naturel d'inondation en Seine-et-Marne
- DDNA: Développement Durable, Notre Avenir
- Les fruits sauvages (et introduits) (2)
- + 25 % de pesticides en 10 ans en France, l'objectif était de -50%
- Les animations de FNE Seine-et-Marne

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 16 - Avril 2020

- Retour sur l'assemblée générale de France Nature Environnement Seine-et-Marne
- Non au maintien de l'enquête publique sur le projet de nouveau terminal T4 à Roissy
- Privatisation du groupe Aéroports de Paris : une histoire à rebondissements
- Les CORONAPISTES ou de nouvelles possibilités de se déplacer à vélo en respectant la distanciation sociale
- Parc Napoléon et zone NATURA 2000
- Crises sanitaires, écologiques, sociales, économiques : pour un monde vivable, coopérons
- Crise sanitaire : la liste des atteintes à l'environnement s'allonge

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 17 - Juillet 2020

- La gestion de l'eau doit prendre en compte le dérèglement climatique ! L'exemple de la Bassée
- Concertation publique sur le projet de charte d'engagements des utilisateurs agricoles de produits phytopharmaceutiques
- Dire non à l'assouplissement des règles d'utilisation des pesticides près des habitations !
- Les amis de Carnetin
- Les outils numériques : une solution idéale pour communiquer et travailler ?
- T4 Roissy : un projet porté par ADP qui s'inscrit dans un contexte de course à la « croissance »
- 26 associations, collectifs et ONG demandent au Président de la République l'abandon du projet de Terminal T4 à Roissy-Charles-De-Gaulle
- Les papillons
- Adhérer à FNE Seine-et-Marne : pourquoi ?
- Propositions de la convention citoyenne pour le climat : il est temps de passer aux actes
- Un syndicat lance un flot inouï d'insultes contre des opposants à l'épandage aérien de pesticides

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 18 - Octobre 2020

- Avis de FNE Seine-et-Marne à l'enquête publique sur le territoire de la Bassée
- Enquête publique sur la Bassée : une occasion manquée pour la nature
- COP régionale : le projet d'extension de Roissy ne doit pas être repensé mais abandonné
- FNE Seine-et-Marne participe à la fête de la nature du 7 au 11 octobre 2020
- Attribution des fréquences 5G : citoyens plutôt que cobayes !
- Convention citoyenne pour le climat : nous boycottons un processus de concertation biaisé

Lettre de FNE Seine-et-Marne - N° 19 - Décembre 2020

- Au revoir Gérard!
- La forêt
- Sensibilisation et éducation à l'environnement... ça continue plus que jamais !
- Refusons l'extension de forages pétroliers à quatre kilomètres de la forêt de Fontainebleau et ailleurs
- Val Bréon 2, la suite...mais pas la fin!
- Le CODERST, qu'est-ce que c'est?
- Mieux Vivre A Blandy
- Mobilisation contre le projet de terminal T4 à Roissy
- Mieux comprendre les logos du recyclage
- #Champigny2060, porté par Aqui'Brie
- Deux ans après la promulgation de la loi EGALIM, ses ambitions sont définitivement enterrées
- Et si on prenait enfin le train au sérieux ?
- Les papillons

Annexe 2 : Les commissions officielles en 2020

1 - Commissions préfectorales

CDPENAF- Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers

C.D.C.F.S - Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

C.D.N.P.S - Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites :

- formation « des carrières »
- formation « faune sauvage captive»
- formation « nature »
- formation « publicité »
- formation « sites et paysages »

Co.D.E.R.S.T. - Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

CDRNM - Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs

CCE - Commission Consultative de l'Environnement CDG Roissy-en-France

CCE - Commission Consultative de L'Environnement Coulommiers-Voisins

CCE - Commission Consultative de l'Environnement Meaux-Esbly

CCE - Commission Consultative de l'Environnement Melun-Villaroche

Comité de suivi loi sur l'eau de l'aéroport de Paris

Commission de conciliation en matière d'élaboration des documents d'urbanisme (S.Co.T, P.L.U., etc.)

CDAC - Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

Commission de la liste d'aptitude à la fonction de commissaire-enquêteur

Comité de pilotage des projets d'aménagements de la Seine entre Nogent-sur-Seine et Bray-sur-Seine dans le secteur de la Bassée

2 - Commissions consultatives

Commissions Consultatives des services publics locaux (CCSPL):

- CAMVS (Communauté d'Agglomération Melun-Val-de-Seine)
- Patinoire de Dammarie-Les-Lys
- Vaux-le-Pénil SMITOM
- Monthyon SMITOM
- Montereau SYTRADEM
- Saint-Thibault-des-Vignes SIETREM
- Sigidurs CARPDF

Comité technique des Espaces Naturels Sensibles

Comité scientifique de la Réserve Naturelle de Montereau

Comité Consultatif de Développement Durable (CCDD) des Villages Nature

Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (C.D.E.S.I.)

4 - Commissions NATURA 2000

N2000-Sites à chiroptères Carrières de Darvault Mocpoix et Saint-Nicolas

N2000-Basse Vallée du Loing

N2000-Bassée FR1112002/FR1100798 (Bassée plaines adjacentes+ la Bassée)

N2000-Bois de Vaires/Marne

N2000-Boucles de la Marne

N2000-Loing-Lunain

N2000-Petit Morin-Verdelot-St Cyr/Morin

N2000-Villefermoy

N2000-Yerres- de sa source à Chaumes-en-Brie

N2000-Rivière du Vannetin

N2000-Bois des Réserves, des Usages et de Montgé

N2000-Rivière du Dragon

5 - Commission de suivi de site, (CSS)

- Bagneaux-sur-Loing KERAGLASS
- 2. Gouaix SICA
- 3. Grandpuits-Bailly-Carrois TOTAL et BOREALIS
- 4. Meaux BASF
- Mitry-Compans Zone industrielle
 Montereau BUTAGAZ et SOVALEM
- Sénart : AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, KUEHNE& NAGEL et XPO LOGISTICS
- Tournan-en-Brie BRENNTAG
- 9. Courtry, Coubron, Vaujours Fort de Vaujours
- 10. Décharge d'Îsles-les-Meldeuses Sablières CAPOULADE
- 11. Décharge de Fouju-Moisenay VEOLIA-REP
- 12. Claye-Souilly, Fresnes-sur-Marne, Charny VEOLIA REP
- 13. Monthyon, St-Soupplets VEOLIA-REP
- 14. Soignolles-en-Brie SITA Île de France
- 15. Varennes-Jarcy Usine de traitement des ordures ménagères par compostage.
- 16. Vaux le Pénil GENERIS
- 17. Courtry, Villeparisis Suez Minérals FD
- 18. Germigny-sous-Coulombs Storengy
- 19. Villenoy Terzéo

6 - Commission locale de concertation

Commission Locale d'information et de concertation CLICEC Ecuelles

7 - Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.A.G.E

CLE du S.A.G.E. de l'Yerres

CLE du S.A.G.E. des deux Morin

CLE du S.A.G.E. de la Bassée Voulzie

8 - Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux, S.D.A.G.E

Eau Seine Normandie – Programme 2019-2024

Projet pilote Bassée

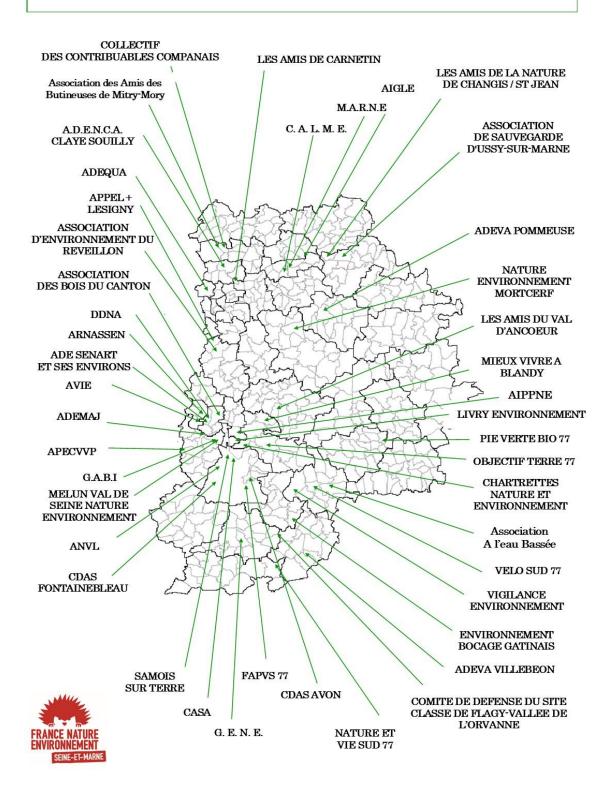
9 - Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural Île-de-France, S.A.F.E.R

Comité technique départemental

ASSOCIATIONS ADHEDENTES EN 2020

	ASSOCIATIONS ADHERENTES EN 2020				
NR	NOM	CODE POSTAL	COMMUNE		
1	COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE D'AVON		AVON		
2	ASSOCIATION A L'EAU BASSEE	77118	BALLOY		
3	MIEUX VIVRE A BLANDY FEDERATION DES ASSOCIATIONS DU SUD SEINE ET MARNAIS POUR LA PROTECTION	77115	BLANDY-LES-TOURS		
4	DE LA VALLEE DE LA SEINE (FAPVS 77)	77210	AVON		
5	LES AMIS DE CARNETIN	77400	CARNETIN		
6	ADE Sénart et ses environs	77240	CESSON		
7	Développement Durable Notre Avenir - DDNA	77240	CESSON		
8	NATURE ET VIE SUD 77	77460	CHAINTREAUX		
9	LES AMIS DE LA NATURE DE CHANGIS / ST JEAN	77660	CHANGIS-SUR-MARNE		
10			CHARTRETTES		
11	ADEQUA	77500	CHELLES		
12	DELYVRON	77160	CHENOISE		
13	A.D.E.N.C.A.	77410	CLAYE-SOUILLY		
14	Collectif des Contribuables Companais		COMPANS		
15	MELUN VAL DE SEINE NATURE ENVIRONNEMENT		DAMMARIE-LES-LYS		
16	GABI		DAMMARIE-LES-LYS		
17	ASSOCIATION D'ENVIRONNEMENT DU REVEILLON		FEROLLES ATTILLY		
18	Comité de Défense du Site Classé de Flagy-Vallée de l'Orvanne		FLAGY		
\vdash	A. N. V. L		FONTAINEBLEAU		
20	COMITE DE DEFENSE, D'ACTION ET DE SAUVEGARDE DE FONTAINEBLEAU		FONTAINEBLEAU CEDEX		
21	Association des Intérêts de Germigny L'Evêque (AIGLE)		GERMIGNY L'EVEQUE		
22	VIGILANCE ENVIRONNEMENT		LA GRANDE PAROISSE		
23	OBJECTIF TERRE 77		LE CHÂTELET-EN-BRIE		
24			LESIGNY		
	APPEL + (ASSOCIATION DU VILLAGE DE LESIGNY) LIVRY ENVIRONNEMENT				
25			LIVRY-SUR-SEINE		
\vdash	AVIE		MAINCY		
27	C. A. L. M. E.		MAREUIL LES MEAUX		
	ASSOCIATION DES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY		MITRY-MORY		
	VELO SUD 77		MONTEREAU		
\vdash	NATURE ENVIRONNEMENT MORTCERF		MORTCERF		
	M.A.R.N.E		NANTEUIL LES MEAUX		
32	G. E. N. E.	77140	NEMOURS		
33	ADEV Nord Seine et Marne ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE DU	77280	OTHIS		
34	VILLAGE DE PERTHES (APECVVP)	77930	PERTHES		
35	A. D. E. V. A.	77515	POMMEUSE		
36	ADEMAI	77310	SAINT FARGEAU-PONTHIERRY		
37	LES AMIS DU VAL D'ANCOEUR	77720	SAINT MERY		
38	CASA (asso de sauvegarde du CAdre de vie SAmoisien)	77920	SAMOIS-SUR-TERRE		
39	SAMOIS SUR TERRE	77920	SAMOIS SUR SEINE		
40	ARNASSEN	77176	SAVIGNY LE TEMPLE		
41	PIE VERTE BIO 77	77650	SAVINS		
42	ENVIRONNEMENT BOCAGE GATINAIS	77710	TREUZY-LEVELAY		
43	ASSOCIATION DE SAUVEGARDE D'USSY-SUR-MARNE	77260	USSY SUR MARNE		
44	Association Intercommunale pour la Protection et la Promotion de la Nature et de l'Environnement(AIPPNE)	77000	VAUX-LE-PENIL		
45	ASSOCIATION DES BOIS DU CANTON		VERT SAINT DENIS		
	ADEVA VILLEBEON		VILLEBEON		
40		77720			

Les associations adhérentes à FNE SEINE&MARNE en 2020



France Nature Environnement Seine-et-Marne

- Rapport d'activités 2020 - Table des matières

Chapitre 1 – Qui sommes-nous?

Page 2

France Nature Environnement Seine-et-Marne:

Nous connaître Nous joindre Nous rencontrer

Données administratives et fonctionnement

Nos outils de communication :

Bulletin d'information « Regards 77 » Le blog Le magazine « Liaison » de FNE lle-de-France

FNE Seine-et-Marne et son réseau : France Nature Environne

France Nature Environnement Île-de-France (régional) France Nature Environnement (national) Nos partenaires

Chapitre 2 - Les actions de FNE Seine-et-Marne

Page 9

Aux côtés de nos adhérents, manifestations et rencontres formatrices avec nos différents interlocuteurs Les commissions où nous sommes présents

Les actions par thèmes

Les « déchets », L'environnement industriel, Santé et environnement, Aménagement du territoire Les actions en justice

Chapitre 3 - Sensibilisation et Éducation à l'Environnement

Page 23

I. Les interventions « pédagogiques »

II. Les manifestations grand public.

III. Les ateliers familles

Les annexes Page 28

Annexe 1 : Liste des articles parus dans Regards 77

Annexe 2 : Liste des commissions officielles

Annexe 3 : Liste des associations adhérentes en 2020

Annexe 4 : Carte de localisation de nos associations adhérentes en 2020

Annexe 5 : Table des matières